Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260401-DEL2026_18-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	23
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 1er avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CANAUX Patricia– CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Monsieur Hervé LECANU est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-18 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

L'article L2121-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Locales), permet au conseil municipal de former, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur Le Maire propose les Commissions suivantes :

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260401-DEL2026_18-DE

Commissions	Maire, Maires Adjoints, Conseiller municipal délégué	Membres
Finances	Patrick GERAUD	TOUS LES CONSEILLERS
Environnement - Agriculture	Patrick GERAUD Délégué : Aurélien DENEUX	TOUS LES CONSEILLERS
Affaires Scolaires - Enfance Jeunesse - Transports Scolaires - Restauration scolaire	Gaëlle DAVID Délégué : Nicolas CHESNIN	Ludivine HERVY – Viviane BONPOIL – Benjamin LAROCHE - Eugénie DELAROQUE – Audrey BERTET
Affaires Sociales – Emploi Formation	Isabelle SIRLIN Déléguée : Annie LEPAGE	Benjamin LAROCHE – Ludivine HERVY – Viviane BONPOIL – Eugénie DELAROQUE – Stéphanie ROBIN – Stéphane PELLION
Bâtiments Communaux- Voirie – Patrimoine - Artisanat - Commerce	Nicolas GURIEC Délégué : Bruno CRESPEL	Aurélien DENEUX - Isabelle PERRAIS - Sébastien GUIHARD – Yannick ROUSSE - Annie LEPAGE - Audrey BERTET - Stéphane PELLION
Associations – Activités sportives	Jean-Pierre HAMON	Hervé LECANU – Aurélien DENEUX – Sébastien GUIHARD – Nicolas CHESNIN – Viviane BONPOIL – Stéphane PELLION - Stéphanie ROBIN - Joël BOSC
Sécurité	Jean-Pierre HAMON	Hervé LECANU – Aurélien DENEUX - Isabelle PERRAIS - Bruno CRESPEL – Yannick ROUSSE - Viviane BONPOIL - Stéphanie ROBIN - Audrey BERTET
Information Communication – Activités Culturelles - Médiathèque	Patricia CANAUX – LEVESQUE Isabelle SIRLIN Délégué : Hervé LECANU (Communication)	Dominique DURANT – Nicolas CHESNIN - Ludivine HERVY – Joël BOSC

Après délibération et vote, à l'unanimité le Conseil Municipal valide les commissions et la Composition des Commissions énoncées ci-dessus.

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 2 avril 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

